

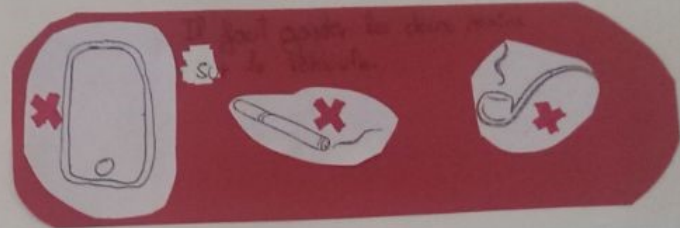
# LA MOTO, POUR CIRCULER,

40C

## LES DISTRACTIONS



Il ne faut pas être concentré sur la route, pour éviter les accidents de circulation, évitez : Téléphone, Musique, tout ce qui vous distrait.



## Les Angles morts

Les angles morts sont les zones situées derrière et sur les côtés du véhicule, où l'on ne voit rien. Elles sont dangereuses car elles peuvent contenir des véhicules et des piétons.



Les équipements obligatoires des deux-roues sont divisés en 4 catégories :

- Équipements qui avertissent les autres usagers de la route de la présence du motard.
  - Le feu avant et le feu arrière (doivent être allumés le jour et la nuit)
  - Les catadioptres (objets oranges réfléchissants)
  - Le blaxon
  - Les stickers réfléchissants
  - Le gilet jaune



- Équipements protégeant le motard :
  - Tenue : Blouson + pantalon + chaussures montantes
  - Casque
  - Gants spécifiques



- Équipements permettant au motard de voir les autres :
  - Le rétroviseur
  - Absence de paras sur les côtés
- Équipements pour retrouver le motard :
  - La plaque d'immatriculation **DC-138-8V**
  - Les papiers



## LE DEBRIDAGE

Débrider ou kiler un scooter est illégal 135€ conduite unifiée 7500€ en sus de 50cm<sup>3</sup> debride.  
Le scooter étant non-conforme, l'assurance ne couvrira pas l'accident, et les accidents avec les scooters debridés arrivent trop souvent. Il ne faut jamais débrider un 50cm<sup>3</sup>, car OK c'est facile mais c'est très dangereux, ni les freins ni les chassix, ni les suspensions ne sont adaptés pour une vitesse dépassant les 45km/h.

## PAS POUR BLESSER